

Rapport de la commission gestion-finances concernant le préavis N°10 / 2023

La commission a travaillé les 14, 27 et 29 novembre 2023 pour étudier le préavis susmentionné et rédiger ce rapport.

Personnes présentes	14.11.2023	27.11.2023	29.11.2023
Mme Pascale Menu	X	X	X
M. Yan Borboën			X
M. Quentin Bérard (suppléant)			
M. Alan Carleton	X	X	X
M. Raphaël Conus (suppléant)	X	X	
Mme Catherine Jaquier	X	X	
Mme Susan Killias	X		

1. Préambule

Ce préavis a été présenté à la Commission gestion-finances le 27 novembre 2023 par M. Francis Monnin, Syndic et Municipal des finances. Nous tenons à le remercier pour sa pleine collaboration ainsi que ses explications détaillées.

Ses réponses sont jointes au présent rapport.

2. Analyse

Le montant sera imputé du fonds de réserve « Egouts » qui est un fonds dédié. Ce fonds est alimenté notamment par les taxes d'introduction à l'égout et les taxes annuelles.

Relevons que les taxes d'introduction prévues en 2024 pour les MBC se montent à 300'000 CHF (poste 460.434.01) et que le montant du présent préavis est de 310'000 CHF.

Comme mentionné au point 4.3, ces travaux profiteraient de la présence de la fouille du chantier de construction des bâtiments MBC, ce qui permettrait une réduction des coûts par rapport à des travaux de renouvellement effectués ultérieurement.

Conclusions:

La Commission gestion-finances propose au Conseil d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la Commission

Présidente

Annexe : Questions et réponses de la municipalité